

CPADD

Formation au déminage humanitaire



**CENTRE DE PERFECTIONNEMENT AUX ACTIONS POST-CONFLICTUELLES
DE DEMINAGE ET DE DEPOLLUTION
(CPADD)**

FRAIS DE STAGE 2015

Le CPADD, centre de formation au déminage humanitaire, est un organisme à but non lucratif créé au Bénin en 2001 en partenariat avec la France suite à la conférence de Bamako.

Depuis 2003, il a pour objectif de donner en priorité une capacité africaine d'action contre les mines aux pays touchés par le problème des mines terrestres et restes explosifs de guerre (REG) au travers de 3 axes d'effort :

- Conseil
- Assistance
- Formation

L'action du CPADD s'inscrivant dans le cadre 6 de la convention contre les mines antipersonnel (convention d'Ottawa) son domaine de compétence s'appuie sur trois des cinq piliers de l'action contre les mines :

- Prévention au danger des mines
- Elimination des mines terrestres et REG
- Destruction des stocks

Formations :

Le CPADD propose plusieurs formations (français, portugais et anglais) au personnel civil répondant aux besoins des programmes de déminage humanitaire et des opérations de maintien de la paix engagés sur le territoire africain. Le détail des formations, la programmation des stages ainsi que les détails pratiques sont disponibles sur le site <http://www.cpadd.org>.

Ces formations sont ouvertes aux hommes et aux femmes intéressés pour exercer un métier dans le domaine du déminage humanitaire, à ceux qui détiennent déjà une expérience opérationnelle dans le domaine de l'action contre les mines ainsi qu'aux cadres d'organisations internationales, de centres nationaux d'action contre les mines, d'ONG voire d'organisations de déminage.

Certains stagiaires sont intégrés aux promotions d'officiers et de sous-officiers africains spécialisés dans le domaine du déminage post-conflictuel et humanitaire.

Déroulement de la formation :

Selon les besoins opérationnels ou de formations spécifiques, le CPADD est en mesure de réaliser sur demande des stages à la carte.

Dans le cadre de l'assistance et après accords préalables, il est aussi en mesure de détacher des instructeurs dans les pays demandeurs.

Coût de formation :

Deux tarifs sont appliqués :

- Tarif 1 (T1) : Le CPADD applique des tarifs préférentiels aux partenaires privilégiés qui le soutiennent. Pour ces derniers, le coût journalier appliqué est de 35 euros ou 22 960 FCFA ;
- Tarif 2 (T2) : Les frais de stage sont établis sur la base d'un coût journalier de 50 euros ou 32 800 FCFA. Ce montant couvre la formation proprement dite, les documents de travail, l'amortissement des matériels d'instruction, le défraiement des intervenants extérieurs, les

frais d'hébergement et d'alimentation, les charges du centre ainsi qu'un per diem de 5 000 FCFA/semaine.

Les frais de transport aller et retour du pays d'origine au Bénin, le visa et l'assurance rapatriement du stagiaire demeurent à la charge du stagiaire ou de l'organisme bénéficiaire de la formation.

Le règlement des frais de participation doit être effectué avant le premier jour du stage. Les fonds doivent être virés sur un compte courant dont les coordonnées sont les suivantes :

Code banque	Cade guichet	Numéro de compte	Clé RIB	Domiciliation
BJ061	01002	007252030004	64	BANK OF AFRICA BENIN
IBAN : BJ66 BJ06 1010 0200 7252 0300 0464			BIC ADRESSE SWIFT : AFRIBJBJXXX	

Le coût des formations jusqu'au 31 décembre 2015 est le suivant :

Stage	Durée	Coût total de la formation (T2)	Coût total de la formation (T1)
PSSM : magasinier	2 semaines	700 euros	490 euros
PSSM : chef de dépôt	6 semaines	2 100 euros	1 470 euros
NEDEX niveau 1	4 semaines	1 400 euros	980 euros
NEDEX niveau 2	6 semaines	2 100 euros	1 470 euros
NEDEX niveau 3	8 semaines	2 700 euros	1 890 euros
Chef de chantier de déminage humanitaire	6 semaines	2 100 euros	1 470 euros
Recyclage de chef de chantier de déminage humanitaire	3 semaines	1 050 euros	735 euros
Inspecteur assurance contrôle qualité	6 semaines	2 100 euros	1 470 euros
Formation des formateurs aux techniques de base de déminage et de dépollution	8 semaines	2 800 euros	1 960 euros
Management	4 semaines	1 400 euros	980 euros
Déminage mécanique	2 semaines	700 euros	490 euros
Education aux risques des mines	2 semaines	700 euros	490 euros
Sensibilisation aux Engins Explosifs Improvisés	1 semaine	250 euros	175 euros
Reconnaissance NEDEX	2 semaines	700 euros	490 euros
Remise à Disposition des Terres	2 semaines	700 euros	490 euros

Pour toute autre formation, veuillez contacter le directeur des études

Pour contacter le directeur des études du CPADD :

Téléphone : 00 229 90 08 45 15 ou 00 229 61 19 78 37

Adresse mail : info@cpadd.org ou directeur.etudes@cpadd.org

Sites web: www.cpadd.org; www.bibliomines.org

